L'appropriation des Tic par les professionnels de la presse : un nivellement des pratiques journalistiques à l'échelle planétaire ?

Pierre Minkala-Ntadi

▶ **To cite this version:**

Pierre Minkala-Ntadi. L'appropriation des Tic par les professionnels de la presse : un nivellement des pratiques journalistiques à l'échelle planétaire ?. Communiquer dans un monde de normes. L'information et la communication dans les enjeux contemporains de la " mondialisation "., Mar 2012, France. pp.160. hal-00835845v2

HAL Id: hal-00835845
https://hal.univ-lille.fr/hal-00835845v2

Submitted on 22 Jul 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pierre MINKALA-NTADI,
Université Stendhal-Grenoble III

L'appropriation des TIC par les professionnels de la presse: un nivellement des pratiques journalistiques à l'échelle planétaire ?

Introduction

Cette contribution s'inscrit dans la thématique des approches communicationnelles de la norme dans les organisations. Elle entend questionner la reconfiguration des entreprises de presse écrite congolaises en tant qu'organisations entrepreneuriales, dans le cadre de l'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC). Cette reconfiguration est appréhendée à partir de l'évolution des pratiques journalistiques, en lien avec l'usage des TIC, particulièrement d'Internet, dans les opérations de traitement de l'information de presse. Le traitement de l'information se comprend ici comme « la manière de faire, la façon dont l'informateur décide de rapporter langagièrement (et iconiquement s'il a recours à l'image) les faits qu'il a sélectionnés, en fonction de la cible qu'il a prédéterminée, avec l'effet qu'il a choisi de donner» (Charaudeau, 1997, p.37) ; il s'agit d'un mode d'écriture de l'information à diffuser. En effet, avec l'injonction technologique relative à la dissémination planétaire de la notion de « société de l'information », l'usage des TIC est considéré comme le facteur clé de tout développement à l'échelle planétaire (Cf. Kiyindou, 2009a). Cette vision a induit, au niveau de la presse, une dynamique de développement basée sur l'usage d'Internet dans les activités de production et de diffusion de l'information. Aussi l'appropriation professionnelle d'Internet s'est-elle accompagnée d'une évolution des pratiques journalistiques, entraînant du coup une reconfiguration des entreprises de presse à l'ère du « tout numérique ». L'appropriation professionnelle d'Internet s'entend ici comme un ensemble de pratiques liées à un processus d'adoption, d'adaptation et/ou de transformation du dispositif technologique en l'intégrant dans les pratiques professionnelles en cours (Cf. Jouët, 2000). Et la reconfiguration des entreprises de presse peut s'observer, entre autres, à travers le traitement multimodal ou multimédiatique de l'information, la segmentation des publics, l'interactivité de la communication, la diversification de l'offre informationnelle et des supports de diffusion, etc. (Cf. Damian, Ringoot, Ruellan, Thierry (dir.), 2002). Mais nous nous intéressons particulièrement au traitement multimédiatique de l'information de presse, pour essayer de montrer comment cet aspect participe de la reconfiguration des entreprises de presse écrite à l'« ère d'Internet ». Cet aspect paraît en effet transversal aux autres aspects mentionnés, dont il faciliterait par ailleurs la mise en œuvre.

En fait, l'informatisation des tâches rédactionnelles, conduisant à la réalisation des écrits d'écran, apparaît comme une norme de développement des entreprises de presse à l'heure actuelle. Cette informatisation a induit des mutations significatives dans la hiérarchisation des tâches au sein des rédactions. Au niveau de la presse française, par exemple, l'on assiste à un réaménagement organisationnel entre les services techniques et ceux de la rédaction proprement dite, remettant ainsi en cause la hiérarchisation traditionnelle des tâches rédactionnelles (Cf. Mathien, 2007). Fort de ce constat, nous nous sommes posé la question de savoir si l'appropriation d'Internet par les professionnels de la presse induit partout la même reconfiguration des pratiques. En d'autres termes, assisterait-on aujourd'hui à un nivellement des pratiques journalistiques dans toutes les zones géographiques où l'Internet a été introduit dans les activités de production et de diffusion de l'information de presse ? L'usage des TIC dans les entreprises de presse congolaises renvoie-t-il aux pratiques observables dans la presse française, par exemple ?
Ce questionnement s'appuie sur le fait que, loin d'être neutres, les TIC sont plutôt porteuses de normes, de modes d'organisation et de valeurs (Cf. Kiyindou, 2009b). Notre hypothèse est que l'évolution des pratiques professionnelles au niveau de la presse est autant liée à l'usage des TIC qu'à des logiques professionnelles inhérentes à chaque environnement sociopolitique. En effet, au-delà du simple constat de ce réaménagement organisationnel, ce sont des logiques d'appropriation professionnelle des TIC dans la presse qui sont en jeu. Car l'introduction d'Internet dans les activités de production et de diffusion de l'information a donné lieu, au niveau de la presse écrite, à deux principaux types de discours, des plus catastrophistes aux plus prophétiques. Quand certains praticiens et essayistes évoquent l'éventualité d'une substitution de la presse électronique à la presse papier, en prétendant que le régime d'Internet marquait « la fin du journalisme tel qu'il a été vécu jusqu'ici » (Fogel, Patino, 2005, p.16), d'autres affirment plutôt une perspective d'intégration, en prônant l'assimilation par la presse écrite des « innovations technologiques foisonnantes » pour « en extraire des usages porteurs d'avenir » (Joannès, 2007, p.13). On retrouve là l'affirmation d'une double logique de fonctionnement de la presse écrite à l'«ère d'Internet », la rupture et l'intégration. Ce qui laisserait penser à un cloisonnement bipolaire des pratiques journalistiques, suivant que l'on s'inscrit dans l'une ou l'autre logique. D'où la nécessité d'un questionnement sérieux sur les logiques de changement en cours dans ce secteur d'activités professionnelles. Et ce questionnement ne peut être possible qu'à travers « des analyses empiriques et distanciées des éventuels changements en cours » (Rebillard, 2000, p.142).

Nous étudions ici le cas des entreprises de presse écrite congolaises, dans une logique de mise en perspective avec la presse française. Notre objectif est d'essayer d'appréhender les usages des TIC au niveau de la presse écrite, ainsi que les différentes logiques sociales qui structurent ces usages, afin de comprendre les changements organisationnels qu'ils accompagneraient. Pour traiter ce sujet, nous avons procédé par une enquête qualitative, à travers des entretiens semi-directifs avec des professionnels de la presse congolaise, auxquels s'ajoute un entretien réalisé avec un professionnel de la presse française. Cette enquête est doublée d'une recherche documentaire et d'une observation personnelle du fonctionnement de quelques journaux congolais, principalement La Semaine Africaine et Les Dépêches de Brazzaville. Après avoir brièvement défini notre cadre théorique, en mobilisant les notions d'« ancrage social » des techniques et de « champ social », développées respectivement par Bernard Miège et Pierre Bourdieu, nous analysons les pratiques journalistiques à l'«ère d'Internet », en nous appuyant sur le terrain de la presse congolaise que nous mettons en perspective avec l'exemple français.

Quelques précisions d'ordre théorique

Les notions mobilisées ici, et qui constituent notre cadre théorique, sont celles d'« ancrage social » des techniques et de « champ social». Il est donc important de préciser les perspectives dans lesquelles nous les abordons, d'autant plus qu'elles orientent notre analyse du phénomène que nous essayons de traiter, à savoir l'évolution des pratiques journalistiques dans le cadre de l'introduction d'Internet dans les activités de production et de diffusion de l'information de presse. Comme nous voulons saisir cette évolution à partir du traitement de l'information, il est également important de préciser le terme de traitement multimédiatique de l'information, que nous considérons comme l'un des aspects fondamentaux à travers lesquels l'on peut observer cette évolution.

Nous inscrivant dans une approche info-communicationnelle des TIC, la notion d'« ancrage social » des techniques est mobilisée ici dans la perspective développée par Bernard Miège. Cette perspective consiste à « replacer les objets et produits nouveaux dans l'évolution des structures de médiation et des pratiques informationnelles et culturelles » (Miège, 1997, p.162). En effet, Bernard Miège considère que, dans la majorité des milieux sociaux et professionnels où elles s'insèrent, les techniques « accompagnent des mouvements en cours, contribuant progressivement à les renforcer ou à les accélérer, mais plus exceptionnellement à les amplifier brutalement dans des directions imprévues » (Miège, Op.cit., p.169). C'est ce processus « d'accompagnement des mouvements en cours » que l'auteur appelle « ancrage social » des techniques, c'est-à-dire l'articulation entre « les déterminations techniques » et les « modèles d'organisation et des logiques sociales de la communication qui concourent à leur avancée » (Miège, 2007, p.14). Et la presse écrite figure au nombre de ces champs professionnels de la communication dont l'usage des TIC est en train d'accompagner des modèles d'organisation et des logiques professionnelles déjà en cours, dans la mesure où les TIC ne créent pas des pratiques professionnelles « différentes de celles impulsées par les médias en place » (Miège, 2010, p.134). Toutefois, en évacuant « l'impératif technologique » dans la relation entre TIC et organisations, il ne s'agit pas non plus de tomber dans un déterminisme sociologique ou organisationnel, qui prônerait le primat du social sur la technique. Il est plutôt question de s'inscrire dans une perspective « d'émergence » où « technologie et organisation entretiennent une relation d'influence mutuelle et coévoluent en fonction de processus particuliers » (Vaast, 2000, p.163). Nous nous inscrivons donc dans cette perspective, que Josiane Jouët (2000) appelle la problématique de la double médiation de la technique et du social comme cadre d'analyse des usages des TIC. Il s'agit de prendre en compte autant les caractéristiques potentielles des technologies que les spécificités des situations des organisations sociales (Cf. Gollac (dir.), 2003), pour mieux appréhender cette relation entre TIC et organisations.

Quant à la notion de « champ social », elle s'inscrit ici dans la perspective développée par Pierre Bourdieu. Cet auteur conçoit en effet le monde social comme un ensemble d'espaces (champs) sociaux structurés et pluridimensionnels. La construction de ces espaces sociaux est basée sur les principes de différenciation ou de distribution, qui sont constitués par l'ensemble des propriétés agissantes dans un univers social donné (Cf. Bourdieu, 2001). Les propriétés agissantes sont « les différentes espèces de pouvoir ou de capital qui sont en cours dans les différents champs » (Bourdieu, 2001, p.294). Et les champs sont marqués par une répartition inégalitaire de ces propriétés entre les différents acteurs sociaux (Cf. Bourdieu, 2000). En raison donc de cette inégalité, les règles qui régissent l'échange entre les différents acteurs sociaux se voient souvent à l'avantage de celui qui dispose des meilleurs atouts. Aussi la position de chaque acteur social, ou agent social - pour reprendre les termes de Pierre Bourdieu - est-elle fonction des propriétés qu'il possède ou voudrait bien posséder dans chaque champ social, car ces propriétés sont aussi considérées comme un pouvoir. Pierre Bourdieu rattache les « propriétés agissantes » au capital économique, culturel, social et symbolique (Cf. Bourdieu, 2001). Ainsi, le rapport de forces entre les professionnels de la presse et les acteurs des autres champs sociaux peut être appréhendé à travers la possession par les uns et les autres de ces différentes « propriétés agissantes ». En d'autres termes, la relation entre la presse et ses différents publics peut être régie par ces « propriétés agissantes », dans la mesure où c'est la relation entre les journalistes, les sources et les publics « qui contribue à la construction du discours médiatique sur l'actualité » (Ringoot, Ruellan, 2006, p.63). Ce sont donc ces « propriétés agissantes » que nous voulons saisir pour mieux comprendre cette relation qui, étant à la base de la construction de l'information de presse, détermine aussi les pratiques journalistiques en matière de traitement de l'information.

Enfin, l'usage d'Internet dans les activités de production et de diffusion de l'information s'est traduit par un traitement multimodal ou multimédiatique de l'information. Avec Internet, l'information change de structure, en s'accommodant à la technique avec laquelle elle est traitée. En effet, Internet est un concentré de techniques diverses « relevant de disciplines différentes » (Miège, 1997, p.168). De ce fait, il est caractéristique du mode d'organisation sociale dont son usage entend imprégner, celui de la « société en réseaux » (Cf. Mattelart, 2009). Aussi l'information traitée avec cette technique devient-elle une « information en réseaux », car elle concentre en elle plusieurs autres techniques d'écriture, du texte au son, en passant par l'image fixe et/ou animée, la graphique, la vidéo, etc. C'est l'hypertexte, c'est-à-dire un écrit d'écran, « combinant texte, image et son, souvent non linéaire, dans lequel le passage d'une page-écran à une autre se fait en activant des zones d'écran (liens) » (Ollivier, 2007, p.263). Dans ce contexte, l'information devient « comme un agrégat d'entrées vers différents modes de représentation de faits : textes, images, son », affirme le praticien Alain Joannès (2007, p.30). Une nouvelle technique d'écriture de l'actualité serait ainsi née. La technique est à comprendre ici dans son étymologie grecque, désignant « la manière de faire, le tour de main d'un artisan, donc le savoir-faire » (Ollivier, 2007, p.117). Comme telle, elle se réfère à la production de messages et « de fabrication sur supports maniables, qui implique un temps de transport, et à la transmission (instantanée) de messages par canal (ondes hertziennes, câbles) vers un terminal (récepteur, écran) » (Lavoinne, 1997, p.34-35). Cette nouvelle technique d'écriture mobilise donc plusieurs autres techniques. En effet, selon John Vernon Pavlik, « Internet non seulement intègre toutes les capacités des vieux médias (le texte, l'image, les graphiques, l'animation, l'audio, la vidéo, le rendu en temps réel) mais offre un large spectre de nouvelles capacités

permettant l'interactivité, l'accès à la demande, le contrôle des usages, l'adaptation aux besoins individuels des consommateurs » (Pavlik, 2001, p.3). Ce qui signifie que, pour produire une information multimédiatique, il faut mettre en œuvre plusieurs techniques de codification des faits de l'expérience. Des techniques qui étaient utilisées les unes indépendamment des autres sont convoquées ici pour réaliser un seul produit : « Le message est constitué de pages de la taille d'un écran pouvant contenir texte, image et son » (Ollivier, Op.cit., p.152). L'information prend alors la structure du « réseau » parce que construite à base de plusieurs techniques, et ce grâce à une convergence technique.

Quand le traitement multimédiatique de l'information reconfigure les pratiques journalistiques

L'on sait que la presse écrite était principalement fondée sur le texte, l'image fixe et la graphique. Le travail des professionnels consistait alors dans l'écriture des textes, la prise d'images fixes et le dessin. Le traitement de l'information généré par l'usage d'Internet pose donc un problème de compétences au niveau des professionnels de la presse. Car, s'il faut produire une information multimodale ou multimédiatique, il va falloir acquérir d'autres compétences, c'est-à-dire d'autres savoir-faire, d'autres manières de faire, mais aussi d'autres supports de diffusion, puisqu'il s'agit de passer du papier à l'écran. Le changement d'écriture implique ainsi un changement de compétences professionnelles. Ce sont des compétences afférentes à l'écriture d'écran qui sont recherchées ici. Et, en dehors de la technique associée à l'écriture du texte, il faut faire appel à celles relatives à la réalisation d'images aminées, de la vidéo, du son, de la graphique. Mais ces manières de faire sont spécifiques à d'autres secteurs de la presse, comme la télévision et la radio. Réaliser une information multimédiatique revient donc à confiner dans une même structure des compétences variées, voire extérieures à la structure. Il s'agit de concentrer dans une même structure plusieurs savoir-faire appartenant à des secteurs d'activités professionnelles spécifiques.

Le traitement multimédiatique de l'information pose donc le problème de la réorganisation de l'activité de production au sein d'un organe de presse écrite. Cela a parfois abouti à la mise en place de nouvelles structures, car la réalisation des écrits d'écran suppose une maîtrise des outils techniques mobilisés à cet effet, comme la numérisation et la segmentation des données dans le cadre d'une diffusion en ligne. Les agents qui étaient censés être plus aptes dans l'acquisition de cette compétence sont évidemment ceux opérant dans les services techniques, tels que les maquettistes ou les metteurs en page. Ainsi s'est posé le problème de la répartition des tâches entre différents services. Au niveau de la presse française, notre enquête a révélé l'existence de deux logiques principales d'appropriation professionnelle d'Internet ayant reconfiguré l'organisation des entreprises de presse écrite. En effet, « Il y a deux écoles en matière d'Internet dans la presse [française]. Il y a une école qui a été longtemps représentée par Le Monde, par L'Equipe, qui consiste à créer une nouvelle rédaction multimédia parallèle à l'édition papier. Et l'autre, que j'ai prônée depuis le début, est l'école de l'intégration : c'est la même rédaction qui fournit sur les différents supports », affirme Jean-Paul Fritz, chef du département « Nouveaux médias » au Dauphiné Libéré. On a donc, d'une part, une logique de génération s'affirmant par l'apparition d'un nouveau modèle de presse avec ses modes d'écriture et de diffusion propres, et, d'autre part, une logique combinatoire qui s'articule autour de la réorganisation de l'ancien modèle par l'association de nouveaux modes d'écriture et de diffusion accompagnés par Internet. Dans les deux cas, il s'est toujours posé le problème d'acquisition de nouvelles compétences professionnelles liées à l'informatisation des tâches rédactionnelles. Ce problème s'est soldé par une « administration floue des frontières » (Ringoot, Ruellan, 2006, p.66) entre le service technique et celui de la rédaction proprement dite, en engageant la « responsabilité des journalistes sur la mise en forme de l'information et sur la présentation, qu'ils soient rédacteurs ou secrétaires de rédaction, quitte à introduire dans cette dernière catégorie de professionnels des metteurs en page relevant de la chaîne technique » (Mathien, 2007, p.246). Autant dire que l'appropriation professionnelle d'Internet, qui s'est traduite par le traitement multimédiatique de l'information, a induit un changement significatif dans la configuration de la hiérarchisation traditionnelle des tâches rédactionnelles dans la presse écrite française.

L'appropriation professionnelle d'Internet dans la presse congolaise
Un support de diffusion plutôt qu'un mode d'écriture de l'actualité

Il existe certes quelques journaux congolais qui connaissent actuellement une double diffusion sur papier et en ligne, mais le traitement de l'information diffusée dans les deux supports reste le même, c'est-à-dire centrée uniquement sur le texte et l'image papier. Les Dépêches de Brazzaville, l'unique quotidien congolais à l'heure actuelle, qui affirme vouloir bientôt offrir en « accès libre » des séquences sonores et vidéo, ne diffuse encore qu'une information basée sur le texte et l'image fixe ; le contenu de son édition papier n'est qu'une sélection de différents articles préalablement mis en ligne la veille : « Quand ils [les journalistes] envoient [les articles] chez le webmaster, chez lui, c'est instantané : dès qu'il reçoit, il la [l'information] balance et la met déjà en ligne. Or, la même information, dans l'édition papier, va sortir demain », confie le secrétaire général de rédaction de l'édition papier. Ainsi, malgré l'existence de deux secrétariats de rédaction (celui de l'édition papier et celui de l'édition en ligne, cette dernière ayant plutôt une logique de fonctionnement d'agence), le traitement de l'information reste le même. Au niveau de La Semaine Africaine, le plus ancien journal congolais, l'on observe le même fonctionnement : le contenu mis en ligne ne diffère point de celui de l'édition papier, et il n'existe aucune mise à jour, sinon l'exposition à la page d'accueil de certains articles phares de l'édition papier. Cette dernière édition est d'ailleurs gratuitement et intégralement offerte en format PDF, tout comme on le constate au niveau des Dépêches de Brazzaville. Le contenu est uniquement centré sur le texte et l'image fixe : « Pour l'instant, on s'est limité au fait que le site doit reprendre le même contenu du journal […] Oui, par choix, mais aussi dicté par le manque de moyens. Parce que, quand on ouvre

un site, il faut carrément une double rédaction pour s'occuper vraiment du site », affirme le directeur de publication de ce journal.

Ces derniers propos confirment à la fois la nécessité de la réorganisation des ressources, notamment l'acquisition de nouvelles compétences professionnelles et la restructuration des services rédactionnels, dans le cadre d'un traitement multimédiatique de l'information. Cette réorganisation et cette restructuration exigent évidemment des moyens tant humains que financiers conséquents. L'absence de moyens oblige ainsi à une appropriation contextualisée d'Internet. Ce dernier sert ici de simple support de diffusion, excluant ainsi les fonctionnalités liées au mode d'écriture de l'actualité, dont la mise en œuvre paraît financièrement discriminatoire. En effet, le financement des sites Internet, tout comme celui des journaux imprimés, coûte cher. Malheureusement, dans la plupart des pays d'Afrique francophone, « la presse n'attire pas les capitaux des hommes d'affaires africains, soit qu'elle n'apparaît pas rentable, soit que la pression des gouvernants ou seulement la crainte de leur déplaire les éloignent d'investir dans la presse indépendante, soit parce que la classe commerçante, peu instruite, attache peu d'intérêt à la presse » (Tudesq, 1995, p.123).
Et la presse congolaise n'échappe pas à ce constat. Il n'existe en effet aucun financement conventionnel de l'État congolais pour les organes de presse privés. Ce qui place cette presse dans une situation de précarité financière.

Toutefois, au niveau des sites Internet des journaux congolais, l'exclusion des autres fonctionnalités d'Internet, telles que les dispositifs d'interactivité (commentaires, blogs, forums, etc.) ne s'explique pas seulement par le manque de moyens financiers. C'est aussi un choix éditorial dicté par le contexte sociopolitique local. Au niveau des Dépêches de Brazzaville et de La Semaine Africaine, l'on affirme avoir volontairement écarté ces dispositifs d'interactivité à cause de leur caractère libertaire qui serait susceptible de nuire à leurs lignes éditoriales respectives. Pour le directeur de publication de La Semaine Africaine, par exemple, la mise en œuvre de tels dispositifs doit s'accompagner d'un contrôle des échanges, que l'entreprise ne peut malheureusement assurer, faute de moyens : « […] malheureusement avec ces moyens de communication-là aussi, la performance est telle que, il y a des esprits malveillants qui vous jouent un sale tour […] On n'a pas les moyens de contrôler tout ça ». Il faut en effet reconnaître qu'Internet est aussi un espace de diffusion d'informations fausses ou inexactes (Cf. Kiyindou, 2009b). Comme illustration, l'on peut retenir, entre autres, le piratage, dans la journée du 26 février 2012, du site économique du groupe La Dépêche du Midi (www.midipresse.fr) où des hackers ont diffusé une fausse dépêche de l'AFP (Agence France Presse), annonçant la mort, par accident de la route, du président français Nicolas Sarkozy. Aussi le démêlage du « bon grain de l'ivraie », qui passe par la mise en œuvre des mécanismes autant de veille et de contrôle des contenus que de sécurisation technique des sites Internet eux-mêmes, n'est-il pas une tâche facile pour des entreprises de presse manquant de moyens, et ce dans un « monde [d'Internet] où la loi peine à se faire appliquer » (Kiyindou, 2010, p.13). Par ailleurs, ces dispositifs d'interactivité sont porteurs d'un « contrat de conversation » (Cf. Granier, 2011) qui s'appuie sur « une idéologie, une vision des rapports humains et sociaux, en affinité avec les mythes fondateurs d'Internet tels que l'horizontalité, la réciprocité, la liberté » (Pynson, 2011, p.64). Dans sa typologie des participants aux forums mis en place sur les sites Internet de certains journaux français, Laurent Pynson évoque quatre différents types de profils réagissant par rapport à l'information publiée par le journal : du correcteur (qui veut rétablir la « vérité ») au provocateur (qui veut produire de la réaction et de l'action), en passant par l'éditorialiste (qui veut exprimer son opinion et son sentiment) et le commentateur (qui veut approfondir la réflexion) (Cf. Pynson, 2011). La polyphonie énonciative, voire la cacophonie discursive au sein d'un même titre de presse risque de brouiller sa propre ligne éditoriale. D'où ce souci de contrôle, c'est-à-dire d'un encadrement par le journal « pour éviter une perturbation qui pourrait s'avérer gênante pour l'éditeur comme pour les usagers » (Pynson, Op.cit., p.63). Ceci nous renvoie donc aux différentes logiques sociales de la communication en cours dans les organes de presse congolais, logiques auxquelles obéit leur traitement de l'actualité et qui semblent aussi régir leur appropriation des TIC.

Un traitement de l'actualité fondé sur la dominance du champ politique

L'absence de la mise en œuvre des dispositifs d'interactivité dans les sites de certains journaux congolais s'inscrit dans une logique de communication révérencieuse à l'égard des acteurs du champ de l'action politique. Cette logique est liée à la monopolisation de la relation presse-publics par le champ politique, une monopolisation qui induit une dépendance accrue des organes de presse vis-à-vis des animateurs de l'action gouvernementale. Elle se traduit par une publicisation à outrance de l'information officielle, encore appelée information institutionnelle. Plusieurs titres de presse s'inscrivent dans cette logique communicationnelle, que les journalistes justifient à la fois par des injonctions politiques à l'égard de la presse et par la précarité financière des entreprises de presse. L'information ainsi produite est essentiellement centrée sur la publicisation des activités gouvernementales et celles des partis politiques influents, notamment ceux de la majorité présidentielle : comptes-rendus des audiences et des déplacements du chef de l'État et autres membres du gouvernement, des réunions des partis politiques, des activités des administrations publiques, etc. ; c'est une information laudative vis-à-vis de ces acteurs politiques. La critique et les opinions contradictoires sont volontairement biaisées par les journalistes eux-mêmes. Les journaux s'inscrivant dans cette logique ont une attitude à la fois réservée et prudentielle vis-à-vis des dispositifs technologiques d'interactivité; ils disent ne pas vouloir s'en servir, pour des raisons que nous avons évoquées plus haut.

A côté de cette logique, l'on retrouve quelques autres journaux dont les pratiques professionnelles semblent s'inscrire dans une logique de communication plutôt irrévérencieuse vis-à-vis des institutions établies. Certains d'entre eux se définissent même comme une presse d'opposition ; c'est le cas de La Rue Meurt, que son directeur de publication définit comme « un journal d'opposition à tout ce qui n'est pas normal, que ça soit de la société, que ça soit du pouvoir ». La plupart de ces journaux s'illustrent par la publicisation d'une information licencieuse, c'est-à-dire non officielle, à travers la mobilisation aussi bien de l'enquête que de la rumeur, l'objectif étant de briser la rétention de l'information au niveau des institutions publiques et de diversifier les opinions

dans la presse congolaise. Aussi sont-ils prêts à ratisser large sur le web, pour recueillir des informations croustillantes. Ce qui les place dans un registre polémiste vis-à-vis des sources officielles dont ils cherchent à «briser coûte que coûte» le discours (Cf. De la Haye, 1985). Ce sont généralement des journaux qui se réfèrent au mouvement de la démocratisation du pays intervenue dans les années 1990, avec la fin du monopartisme et la libération des opinions (Cf. Perret, 2005). Ces journaux s'inscrivent donc dans cet idéal démocratique, en s'appuyant sur l'hypothèse qu'une société démocratique « implique que la liberté d'expression vaut non seulement pour les informations et les idées accueillies avec faveur mais aussi celles qui heurtent, choquent et inquiètent l'État ou une fraction de la population » (Kiyindou, 2010, p.119). D'où le constat d'un rapport de force, parfois très violent, entre ces journaux et des autorités gouvernementales frileuses de toute diffusion d'opinions contradictoires supposées, celles-ci ayant été considérées (à tort ou à raison) comme la cause des violences armées que le pays a connues au lendemain de ce mouvement de démocratisation. Certains titres de presse écopent des sanctions disciplinaires de la part de l'autorité de régulation, le Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), qui décide de leur suspension temporaire. Et c'est au sein de ce type de journaux que l'on retrouve la plus grande précarité financière. Ce qui fait qu'ils ne peuvent s'offrir le luxe d'acquérir autant le matériel que les compétences nécessaires en matière de maîtrise des usages des TIC.

Des entreprises de presse soumises à une « gouvernance symbolique »

En fait, les journaux congolais semblent vivre essentiellement de la générosité des organisateurs d'événements qu'ils sont appelés à couvrir. Les frais de reportage, par exemple, sont supportés par les organisateurs de l'événement. Ce qui fait que « la grande partie dans le traitement de l'information est consacrée aux actions de ceux du gouvernement ou bien ceux des ONG [organisations non gouvernementales] qui ont des possibilités de faire déplacer les journalistes », affirme un journalise de La Semaine Africaine. Pour un acteur politique, par exemple, passer à la une d'un journal fait souvent l'objet d'une négociation, à coup d'argent, avec l'entreprise de presse et/ou avec le reporter. En finançant les activités de la presse, les acteurs politiques envisagent obtenir des professionnels de ce champ social, des gains en capital non pas financier mais symbolique, c'est-à-dire ce qui est «communément appelé prestige, réputation, renommée, etc., qui est la forme la plus perçue comme légitime de ces différentes espèces de capital» (Bourdieu, 2001, p.295). Aussi faut-il entretenir une relation de connivence avec les acteurs du champ de l'action politique pour espérer avoir de la publicité, des publi-reportages ou simplement un quelconque financement informel. Cette relation de connivence avec le champ de l'action politique implique l'exclusion des dispositifs d'interactivité avec les publics, puisque leur appropriation publique peut, dans cette polyphonie énonciative qu'on y observe, s'accompagner d'un positionnement concurrentiel, voire oppositionnel vis-à-vis des institutions établies (Cf. Granjon, 2001). Les journaux qui n'entrent pas dans cette logique sont ainsi marginalisés par les acteurs politiques détenteurs du capital financier. Du coup, ils connaissent d'énormes difficultés financières. Il arrive que des autorités de tutelle interdisent même à certaines entreprises privées d'accorder des annonces publicitaires aux journaux dits « d'opposition ».

Les entreprises de presse sont ainsi soumises à une sorte de gouvernance symbolique, en alignant l'information de presse sur le prestige des acteurs du champ de l'action politique, afin de contribuer à l'accroissement de leur capital politique, qui est «un capital symbolique lié à la manière d'être perçu» (Bourdieu, 2000, p.65). C'est une posture fondée sur la croyance en la puissance des médias, faisant du « bon » leader politique « celui dont on parle «bien» dans les médias » (Legrave, 2011, p.111). Dans ce contexte, le traitement de l'information s'apparente à une simple opération de charme dont l'objectif serait de soigner l'image des acteurs sociaux détenteurs d'un capital financier, puisque, dans ce genre d'opérations, la rétribution du journaliste serait fonction de la « vente » d'une bonne image de l'acteur politique ou de l'institution dont il couvre l'événement. Certains journalistes n'hésitent pas à publier simplement des communiqués de presse émanant des services de communication des institutions et/ou des personnalités politiques ou administratives, en les signant cependant de leur nom de journaliste. Cela s'observe même au niveau de la couverture médiatique des actions de la société civile, où l'on se retrouve en face des organisations « qui convoquent et payent les journalistes pour qu'ils assistent à leurs séminaires et leur dictent en échange au mot près ce qu'ils doivent dire ou écrire » (De Solere Stintzy, 2010, p.5). Là encore, la frontière entre le journalisme et la communication apparaît plus que floue, car « «positiver» l'action des pouvoirs » relève plutôt du travail des communicants, les journalistes ayant pour tâche de « valoriser le sens critique du lecteur » (Legrave, Op.cit., p.108). D'ailleurs, plusieurs journalistes, évoluant pourtant au sein des organes de presse privés, travaillent parallèlement dans des services administratifs de l'État ou dans des cabinets des autorités politiques, comme attachés de presse ou agents de communication.

Le traitement multimédiatique de l'information : un impératif socio-économique

Dans ce contexte d'une gouvernance symbolique à laquelle ils seraient soumis, les journaux congolais produisent, de façon générale, une information globalisée. Cette dernière est comprise comme une approche de construction de l'information de presse consistant dans la massification des publics, c'est-à-dire dans l'absence d'une définition des publics-cibles pour chaque offre informationnelle. Ce qui exclut la segmentation des publics, toute l'offre informationnelle paraissant avoir une cible unique : l'élite politique et/ou administrative, détentrice d'un double capital politique et financier qu'elle compte échanger contre un capital symbolique censé être détenu par les professionnels de la presse, ces derniers supposant représenter « un quatrième pouvoir » dans la société. En effet, aucun organe de presse interrogé n'affirme avoir ciblé des publics précis dans son offre informationnelle ; tous apparaissent comme des « généralistes ». La multiplicité de titres de presse ne s'accompagne donc pas d'une diversification de l'offre informationnelle qui, cette dernière, semble toujours focalisée sur le champ de l'action politique. On est là loin de l'idéal de la « démocratie de

masse » que sont supposé réactiver certaines pratiques journalistiques observées au niveau de la presse française, par exemple, où la multiplicité de titres, la multiplication de supports et la diversification de l'offre informationnelle semblent plus liées à un impératif socio-économique qu'à une simple convergence technique : à la fragmentation des pratiques sociales, la presse française entend répondre par une segmentation de l'offre informationnelle.

La consommation médiatique est en effet liée au temps et à l'espace. Il y a ainsi un temps et un espace pour chaque média. C'est ce que l'on pourrait appeler, pour simplifier, les « temps de lecture », ce terme incluant à la fois la lecture comme telle, l'écoute et le visionnage. Il existe alors plusieurs « temps de lecture », liés à l'espace et au temps : « Quand on est dans sa voiture, on écoute la radio. De la même manière, les gens qui sont chez eux […], si on leur livrait le journal à domicile et s'ils sont lecteurs du Dauphiné Libéré, au petit déjeuner, ils vont ouvrir le journal devant eux. En revanche, quand ils vont arriver au travail […], ils vont aller sur Internet », affirme Jean-Paul Fritz. Par ailleurs, l'on peut également affecter des données aux modes de lecture les plus adaptés à chaque situation et à chaque public. Certaines données seront plus adaptées au texte, d'autres au son, d'autres encore à l'image ou à la graphique, etc. La météo et la pluie se prêteraient mieux à la graphique, tandis que les périls seraient mieux saisis au moyen de l'image ou de la vidéo, et le compte rendu d'une réunion par le son ou le texte (Cf. Joannès, 2007). La convergence technique accompagnerait ainsi une demande sociale liée à la diversité de modes de lecture des événements et à la fragmentation de la consommation médiatique ; elle relève ainsi du marketing médiatique, dont l'objectif affiché serait d'accroître l'audience du tire de presse (Cf. Mathien, 2003). C'est ainsi que, au niveau du Dauphiné Libéré, Grenews.com fut créé pour attirer « prioritairement les jeunes urbains qui ne se reconnaissent pas dans les contenus du Dauphiné Libéré », précise le chef du département « Nouveaux médias ». Par ailleurs, ces pratiques professionnelles renvoient à une posture stratégique de renouvellement de l'idéal de la « démocratie des masses » (Cf. Salle, 2010), un idéal sous lequel serait fondée la légitimité même de la fonction journalistique (Cf. Mathien, 2007), sous le prétexte que cette légitimité du journaliste tiendrait « au lien très fort qui existe, entre son métier, et la démocratie de masse » (Wolton, 2009, p.56). On est donc dans une logique de libéralisation de la relation presse-publics. Les professionnels de la presse se serviraient de toutes les opportunités offertes par Internet pour instaurer une relation interactive entre la presse et les différents types de publics, l'objectif étant d'intéresser davantage des publics à l'offre informationnelle élaborée dans une relation de coopération inclusive entre l'instance de production et celle de réception. La monopolisation de cette même relation par un seul champ social dominant aurait ainsi induit, au niveau de la presse congolaise, un déni de démocratie qui se traduirait par un traitement indifférencié de l'information, faisant ainsi la part belle aux détenteurs du capital politico-financier.

Conclusion

Notre analyse a dévoilé des logiques d'appropriation professionnelle des TIC structurées par des réalités sociopolitiques et économiques locales. Se cristallisant autour de la monopolisation de la relation presse-publics par le champ de l'action politique, ces logiques révèlent, au niveau de la presse congolaise, une appropriation des TIC où Internet apparaît plutôt comme un simple support de diffusion d'un contenu traditionnellement centré sur le texte et l'image fixe qu'un nouveau mode d'écriture de l'actualité ; ce qui ne semble pas affecter la hiérarchisation traditionnelle des tâches rédactionnelles observées au niveau de la presse française, puisque la mise en ligne du contenu est assurée par des webmasters souvent externes à l'entreprise (externalisation des tâches) ou embauchés uniquement pour cette tâche. Par ailleurs, si, au niveau de la presse française, l'appropriation professionnelle des TIC a renforcé le caractère aléatoire des frontières entre le service technique et celui de la rédaction proprement dite, il n'en est rien (tout au moins jusqu'à ce jour) dans la presse congolaise, où le problème de la porosité des frontières professionnelles se pose plutôt en termes de confusion des genres entre les services de communication et la pratique du journalisme comme tel. Ce qui renvoie à la problématique de la socialisation et de la domestication de la technique, dans la mesure où son appropriation est toujours sujette à la culture locale (Cf. Kiyindou, 2010). Toutefois cette variété des pratiques professionnelles ne peut occulter le problème du changement apporté par l'introduction d'Internet dans le champ de la presse écrite. Affirmer l'existence de la diversité des logiques d'appropriation professionnelle des TIC dans le champ de la presse écrite, c'est reconnaître la multiplicité des situations d'ancrage social de ce dispositif technologique dans ce secteur d'activités. Autant dire que l'usage du même dispositif technologique dans le même secteur professionnel induit ici des pratiques variées, et ce non pas à cause de supposées étapes à franchir – comme voudrait le faire croire la théorie de la diffusion (Cf. Rogers, 1962) – mais selon les logiques sociales de la communication en cours dans chaque milieu social.

Bibliographie

. Bourdieu P. (2000), Propos sur le champ politique, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 110 pages
. Bourdieu P. (2001), Langage et pouvoir symbolique, Paris, Fayard, 432 pages
. Charaudeau P. (1997), Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social, Paris, Nathan, 286 pages
. Damian B., Ringoot R., Ruellan D., Thierry D. (dir.) (2002), inform@tion.local. Le paysage médiatique régional à l'ère électronique, Paris, L'Harmattan, 308 pages
. De La Haye Y. (1985), Journalisme, mode d'emploi. Des manières d'écriture l'actualité, Grenoble, ELLUG-Pensée Sauvage, 216 pages
. De Solere Stintzy E. (2010), «Des OSC plus crédibles grâce aux journalistes», in Alternatives citoyennes (Bimestriel d'information et d'échanges du Programme Concerté Pluri-Acteurs - PCPA-Congo), n° 003, février - mars 2010, page 5
. Fogel J-F., Patino B. (2005), Une presse sans Gutenberg, Paris, Grasset et Fasquelle, 245 pages
. Joannès A. (2007), Le journalisme à l'ère électronique, Paris, Librairie Vuibert, 247 pages
. Jouët J. (2000), « Retour critique sur la sociologie des usages », in Réseaux, Vol. 18, n°100, 2000, pages 487-521
. Gollac M. (dir.) (2003), Les métiers face aux technologies de l'information, Paris, La Documentation française, 168 pages
. Granier J.-M. (2011), « Du Contrat de Lecture au Contrat de Conversation », in Communication & Langages, n°169, 2011, pages 51-62.
. Granjon F. (2001), L'Internet militant. Mouvement social et usage des réseaux télématiques, Rennes, Editions Apogée, 189 pages
. Kiyindou A. (2009a), « La "société de l'information" au service du développement : analyse critique de la démarche de l'ONU », in Missé M., Kiyindou A. (dir.) (2009), Communication et changement social en Afrique et dans les Caraïbes : bilan et perspectives, in Les Enjeux [en ligne]: http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2009-supplement/05-SocieteInformation Kiyindou/index.php (consulté le 03/01/2012)
. Kiyindou A. (2009b), Les pays en développement face à la société de l'information, Paris, L'Harmattan, 270 pages
. Kiyindou A. (2010), TIC et développement socio-économique : enjeux et pratiques, Paris, Lavoisier, 216 pages
. Lavoinne Y. (1997), Le langage des médias, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 142 pages
. Legrave J.-B. (2011), « Entre conflit et coopération. Les journalistes et les communicants comme "associés-rivaux" », in Communication & Langages, n°169, 2011, pages 105-123
. Mathien M. (2003), Economie générale des médias, Paris, Elipses Edition Marketing, 240 pages
. Mathien M. (2007), Les journalistes. Histoires, pratiques et enjeux, Paris, Ellipses Edition Marketing, 270 pages
. Mattelart A. (2009), Histoire de la société de l'information, Paris, La Découverte, 127 pages
. Miège B. (1997), La société conquise par la communication. II, La communication entre l'industrie et l'espace public, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 216 pages
. Miège B. (2007), La société conquise par la communication. III, Les Tic entre innovation technique et ancrage social, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 235 pages
. Miège B. (2010), L'espace public contemporain, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 227 pages
. Ollivier B. (2007), Les sciences de la communication. Théories et acquis, Paris, Armand Colin, 284 pages
. Pavlik J.V. (2001), Journalism and new media, New-York, Columbia University Press, 246 pages
. Perret T. (2005), Le temps des journalistes. L'invention de la presse en Afrique francophone, Paris, Karthala, 318 pages
. Pynson, L. (2011), « La presse à l'épreuve du web participatif : quand la conversation ne va pas de soi », in Communication & Langages, n°169, 2011, pages 63-75
. Rebillard F. (2000), « La presse multimédia. Une première expérience de diversification de la presse écrite sur cédérom et sur le Web », in Réseaux ; Questionner la société de l'information, Vol.18, n°101, 2000, pages 141-171
. Ringoot R., Ruellan D. (2006), « Pairs, sources et publics du journalisme », in Olivesi S. (dir.) (2006), Sciences de l'information et de la communication. Objets, savoirs, disciplines, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, pages 63-77
. Rogers E. (1962), Diffusion of innovations, New York, Free Press of Glencoe, 367 pages
. Salle C. (2010), Les mutations d'une presse « de référence » : évolution des stratégies d'acteurs à partir de représentations et pratiques journalistiques sur l'Internet. Les blogs au cœur des repositionnements de la presse écrite, le cas du journal Le Monde. Thèse pour obtenir le grade de Docteur de l'Université de Grenoble, Spécialité Sciences de l'information et de la communication, 379 pages
. Tudesq A.-J. (1995), Feuilles d'Afrique : étude de la presse de l'Afrique Subsaharienne, Bordeaux, Maison des Sciences de l'homme d'Aquitaine, 362 pages
. Vaast E. (2000), « Intranet et aléas organisationnels », in Réseaux, vol.18, n°104, 2000, pages 159-184.
. Volton D. (2009), « Journalistes, une si fragile victoire… », in Mercier A. (dir.) (2009), Le journalisme, Paris, CNRS Editions, pages 43-60